

# INCENDIE

Incendie et évacuation



## PUBLIC VISE

Travailleurs désignés pour tenir un rôle dans l'organisation de la sécurité incendie de l'établissement, tel que : intervention sur un début d'incendie, encadrement de l'évacuation, prise en charge des handicapés, alerte des secours.

## OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre les moyens mis à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours, et procéder à l'évacuation de l'établissement en appliquant les consignes générales de sécurité.

## PROGRAMME DE FORMATION

### Enseignements théoriques

- Prévention.
- Théorie du feu.
- Déroulement type d'un incendie.
- Dangers des fumées.
- Intervention dans un local sinistré.
- Moyens de secours et installations techniques de sécurité.
- Procédés d'extinction.
- Alerte des secours.
- Organisation de la sécurité incendie de l'établissement et rôle des personnes désignées.
- Méthode d'évacuation de l'établissement.
- Vidéos.

### Enseignements Pratiques

- Audition du signal sonore.
- Explication du fonctionnement du Système de Sécurité Incendie de l'établissement.
- Application des consignes de sécurité.
- Lecture de plan et repérage des cheminements.
- Exercice pratique d'évacuation (si souhaité).
- Mise en oeuvre effective des moyens d'extinction.

#### Méthodologie :

Nos formateurs utilisent une pédagogie participative et différenciée.

Cette formation se déroulera selon les principes de la pédagogie : ternaire (découverte, formalisation, application), active (techniques de jeux de rôles, études de cas, simulations au plus proche de l'activité réelle du salarié) et centrée sur l'apprenant.

#### Références réglementaires

##### Incendie :

Articles R4227-28, R4227-39, et R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail.

##### Formation à la sécurité :

Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

##### Recommandation :

Règle APSAD R6

##### Pré-requis

- Aucun

##### Durée

- 1 jour

##### Périodicité

- Exercices semestriels

##### Qualification

- Attestation de formation

##### Nombre de participants

- 12 maximum.

##### Conditions matérielles

- Salle, tables et chaises,
- Mur clair pour projection,
- Tableau papier ou tableau effaçable.

##### Equipements à mettre à disposition par le client :

- Consignes de sécurité de l'établissement.
- Emplacement extérieur permettant l'utilisation des extincteurs à eau, à poudre et à CO<sub>2</sub>.

SIEGE SOCIAL: CBS

67, Avenue de Verdun – 77 470 - TRILPORT

S.A.R.L au capital de 1000 € - R.C.S MEAUX 529 138 307

E-mail : c.niclausse@cbsformation.com